



OLÉRON-MARENNES EN GROUPE

Vos moments privilégiés dans un cadre incroyable.



VOYAGER, ENSEMBLE.



Oléron-Marennes, un territoire d'exception.

Le bassin de Marennes-Oléron, situé sur la **côte atlantique française en Charente-Maritime**, est une région renommée pour son cadre naturel exceptionnel et sa culture ostréicole.

Comprenant l'île d'Oléron, la plus grande île de la côte atlantique française, et le secteur continental de Marennes, cette zone est mondialement célèbre pour ses huîtres. Appelées "**huîtres Marennes-Oléron**", elles sont reconnues par un label de qualité.

Le bassin de Marennes-Oléron se caractérise par une **diversité de paysages** allant des vastes plages de sable fin aux marais salants et forêts verdoyantes.

Les visiteurs peuvent profiter d'une **multitude d'activités de plein air**, telles que la randonnée, le vélo, les sports nautiques et les balades en bateau.

Les **villages pittoresques**, avec leurs maisons traditionnelles et leurs marchés animés, ajoutent au charme authentique de la région.

En plus de sa beauté naturelle, le bassin de Marennes-Oléron possède un **riche patrimoine culturel et historique**, avec des sites remarquables comme le Fort Louvois, la citadelle du Château-d'Oléron et l'église Saint-Pierre de Marennes.

En somme, c'est une destination idéale pour ceux qui souhaitent allier **découverte, détente et plaisir gastronomique**.



ILE D'OLÉRON

FRANCE

CHARENTE-MARITIME

BASSIN DE MARENNES

COMMENT VENIR ?

En voiture

- ≈ 3h de Nantes
- ≈ 1h15 de La Rochelle
- ≈ 2h15 de Bordeaux
- ≈ 1h15 de Niort

En train

- SNCF : 36 35
- Paris - Surgères
 - Nantes - Rochefort
 - Bordeaux - Saintes

En bus

transports.nouvelle-aquitaine.fr
0 970 870 870

LE SERVICE GROUPES & AFFAIRES



Que vous soyez un **groupe d'amis, une famille, une agence de voyages ou une association**, Tanguy saura vous sélectionner grâce à sa connaissance du territoire, **des découvertes incontournables, des visites guidées captivantes, des restaurants avec des produits locaux ainsi que des programmes insolites à faire** ! N'attendez plus, laissez-vous guider par vos envies et choisissez l'aventure qui vous ressemble !



Pourquoi faire appel à nous ?

- Un **interlocuteur unique** pour un accompagnement fluide, de la conception à la facturation.
- Des **offres personnalisées**, pour un séjour sur mesure.
- Un **large choix** d'activités et de visites pour découvrir les **secrets du territoire**.
- Des **tarifs négociés** pour un rapport qualité/prix imbattable.
- Un **réseau de partenaires de confiance** pour garantir des prestations de qualité.



Tanguy Rouxel
Chargé du Tourisme Groupes et Affaires
à l'Office de Tourisme de l'île d'Oléron
et du Bassin de Marennes

groupes@marennes-oleron.com
05 46 47 67 00 - 07 89 58 64 34



J'ai plaisir à travailler sur notre magnifique territoire, ce qui me pousse à vous faire découvrir Marennes-Oléron de la meilleure des manières, en vous accompagnant avec passion pour faire de vos projets un succès sur-mesure.

Tanguy Rouxel.



PRESTATIONS À LA JOURNÉE

Laissez-vous guider par nos journées clés en main, alliant découvertes, saveurs locales et moments de convivialité au cœur de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes.

OLÉRON, LA LUMINEUSE

Réputée pour ses paysages sauvages, Oléron vous dévoile son authenticité et son charme incomparable...

Page 6

OLÉRON, LA SAVOUREUSE

Partez en escapade pour découvrir le goût des produits de notre terroir. Un condensé de fraîcheur et de saveurs !

Page 7

PERLES DU BASSIN

« Le bassin de Marennes est discret mais regorge de trésors insoupçonnés » - Julia Tourneur

Page 8

OLÉRON, ART ET SAVOIR-FAIRE

L'île aux multiples facettes, conjugue art et savoir-faire avec une harmonie singulière, révélant ainsi une richesse culturelle et artisanale unique.

Page 9



OLÉRON - LA LUMINEUSE

Réputée pour ses paysages sauvages, Oléron vous dévoile son authenticité et son charme incomparable...

À PARTIR
DE
65 €*

GROUPES À PARTIR
DE 25 PERSONNES

LE PROGRAMME*

Au début de la journée votre guide-accompagnateur vous rejoint au viaduc d'Oléron.

La découverte des sites incontournables commence par la côte Sud-Ouest. Équipé d'une centaine de bateaux, le port de pêche artisanal de La Cotinière se distingue par la grande variété de poissons débarqués au fil des saisons...

L'escale se poursuit jusqu'au phare emblématique de Chassiron

de 46 m de haut qui guide les marins pour trouver le puits d'Antioche...

Déjeuner au restaurant.

Suggestion de menu avec entrée, plat, dessert, 1/4 de vin et café

Au départ de Boyardville, une croisière commentée vous permettra d'observer de près le Fort Boyard,

Ce vaisseau de pierre, symbole du patrimoine architectural de la Charente-Maritime.

La journée se terminera par une promenade en petit train au Château ou à Saint-Trojan (suppl 6€).

Il vous conduira à travers la citadelle fortifiée et ses remparts, le port ostréicole avec ses dizaines de cabanes aux couleurs vives.

LES +

- 4 SITES INCONTOURNABLES EN UN JOUR
- MENUS COMPOSÉS DE PLATS RÉGIONAUX
- ACCOMPAGNEMENT PAR UN GUIDE LOCAL



LES OPTIONS

INCLURE UN PAQUET CADEAU AVEC PRODUITS DE L'ÎLE D'OLÉRON EN SOUVENIR.

À PARTIR DE
25 PERSONNES

LES TARIFS

* SELON PROGRAMME ET NOMBRE DE PERSONNES.

BASE 45
65 €

BASE 35
68 €

BASE 25
71 €



Le prix comprend :
Une journée de guidage, le repas au restaurant boissons comprises, le petit train du château d'Oléron, Dégustation et visite du Fort Royer



Ne comprend pas :
Les dépenses personnelles, les éléments en option, la montée du phare de Chassiron, le transport

OLÉRON - LA SAVOUREUSE

Partez en escapade pour découvrir le goût des produits de notre terroir. Un condensé de fraîcheur et de saveurs !

À PARTIR
DE
64 €*

GROUPES À PARTIR
DE 25 PERSONNES

LE PROGRAMME*

Au début de la journée, rencontre avec votre guide-accompagnateur.

La découverte d'un authentique domaine ostréicole suivie d'une dégustation d'huîtres vous permettra de découvrir l'huître, son histoire et le savoir-faire des ostréiculteurs.

Un arrêt chez un vigneron oléronais :

Entre vigne et alambic, vinification et vieillissement, dégustez la spécialité du pays : le Pineau des Charentes !

Déjeuner au restaurant.

Suggestion de menu avec entrée, plat, dessert, 1/4 de vin et café

Visite guidée d'un marais salant

Découvrez grandeur nature, son fonctionnement et les gestes ancestraux du saunier cueillant l'«or blanc».

La journée se terminera par la découverte des coulisses du premier port de pêche de la Charente-Maritime

Assistez à la criée de La Cotinière (possible uniquement en semaine) !

LES +

- QUATRE DÉCOUVERTES COMMENTÉES
- DÉJEUNER DANS UN RESTAURANT DE QUALITÉ
- ACCOMPAGNEMENT PAR UN GUIDE LOCAL



LES OPTIONS

- INCLURE UN PAQUET CADEAU AVEC PRODUITS DE L'ÎLE D'OLÉRON EN SOUVENIR
- DÉGUSTATION DE PRODUITS LOCAUX



À PARTIR DE 25 PERSONNES LES TARIFS

* SELON PROGRAMME ET NOMBRE DE PERSONNES.

BASE 45
64 €

BASE 35
67 €

BASE 25
72 €



Le prix comprend :

Une visite guidée au Port de la Cotinière, le repas au restaurant boissons comprises, visite guidée au Port des Salines, dégustation d'huîtres et un verre de vin blanc, dégustation de Pineau et Cognac, visite d'une distillerie



Ne comprend pas :

Les dépenses personnelles, les éléments en option, le transport

PERLES DU BASSIN

« Le bassin de Marennes est discret mais regorge de trésors insoupçonnés »
Julia Tourneur

À PARTIR
DE
53 €*

**GROUPES À PARTIR
DE 25 PERSONNES**

LE PROGRAMME*

Partez à la découverte du monde ostréicole avec (option dégustation +6€)

Située en plein cœur du bassin de Marennes-Oléron, cette visite ouvre les portes du monde ostréicole et vous emmène à la rencontre du métier d'ostréiculteur...

Déjeuner au restaurant.

Suggestion de menu avec entrée, plat, dessert, 1/4 de vin et café

La journée se poursuit par une promenade commentée de Brouage.

Cette cité fortifiée par d'Argencourt puis Vauban avait pour première vocation le commerce du sel. Cette étoile de pierre, labellisée « Plus Beaux Villages de France » accueille de nombreux artisans d'art.

La journée se terminera par la découverte du Moulin des Loges.

L'un des derniers moulins à marée encore en fonctionnement en Europe. La visite de cette bâtisse vous révélera les mystères d'un mécanisme créé par l'homme mais étroitement lié à la nature qui l'entourne.

LES +

- DÉCOUVERTE DE SITES D'EXCEPTION
- RESTAURATION DE QUALITÉ



LES OPTIONS

INCLURE UN PAQUET CADEAU AVEC PRODUITS DE L'ÎLE D'OLÉRON EN SOUVENIR

À PARTIR DE
25 PERSONNES

LES TARIFS

* SELON PROGRAMME ET NOMBRE DE PERSONNES.

BASE 45
53 €

BASE 35
55 €

BASE 25
57 €



Le prix comprend :

Visite guidée de la Citadelle de Brouage, Visite du Moulin des Loges, le repas au restaurant



Ne comprend pas :

Les dépenses personnelles, les éléments en option, le transport

OLÉRON - ART & SAVOIR-FAIRE

À PARTIR
DE
69 €*

L'île aux multiples facettes, conjugue art et savoir-faire avec une harmonie singulière, révélant ainsi une richesse culturelle et artisanale unique.

LES +

• DÉCOUVERTE DE L'ART SOUS TOUTES SES FORMES

• VIVEZ UNE EXPÉRIENCE IMMERSIVE

• ACCOMPAGNEMENT PAR UN GUIDE LOCAL



LES OPTIONS

INCLURE UN PAQUET CADEAU AVEC PRODUITS DE L'ÎLE D'OLÉRON EN SOUVENIR.

À PARTIR DE
25 PERSONNES
LES TARIFS

* SELON PROGRAMME ET NOMBRE DE PERSONNES.

BASE 45
69 €

BASE 35
72 €

BASE 25
76 €



GROUPES À PARTIR
DE 25 PERSONNES

LE PROGRAMME*

Accueil au viaduc d'Oléron

Rencontrez votre guide-accompagnateur au viaduc d'Oléron pour une journée immersive alliant art et affaires sur l'île d'Oléron.

Visite d'un des musées de l'île d'Oléron.

Aux choix parmi le musée de l'île d'Oléron, le musée du Moulin de la Brée ou encore le Musée de la Maison Eco-Paysanne

Visite d'un site ostréicole et dégustation :

Explorez un site ostréicole local pour comprendre le mariage unique entre l'art de l'ostréiculture et l'environnement naturel. Rencontrez les ostréiculteurs locaux.

Déjeuner au restaurant

Suggestion de menu avec entrée, plat, dessert, 1/4 de vin et café

Marais salants et écomusée

Partez à la découverte des marais salants d'Oléron, un paysage unique où la nature et l'activité humaine cohabitent en harmonie. Découvrez le métier incroyable de salicuteur et son histoire passionnante.

La journée se terminera par les Cabanes de la Baudissière

Terminez la journée par la visite des cabanes de la Baudissière, symboles du patrimoine architectural local.



Le prix comprend :

Visite Moulin de La Brée, Visite Port des Salines, Visite Musée de l'île d'Oléron, Le repas au restaurant boissons comprises, Visite de Fort Royer, Visite Maison éco-paysanne



Ne comprend pas :

Les dépenses personnelles, les éléments en option, le transport

*Les programmes sont sous réserve de validité en fonction de la saison.

OPTIONS SOUVENIRS

Pour clôturer un séjour ou remercier vos participants, optez pour un coffret local mêlant saveurs, terroir et artisanat 100% oléronais.



MAISON MARTHE

Une conserverie artisanale nichée à La Cotinière où l'on fabrique des tartinables salés (charcuteries, produits de la mer) et des crèmes desserts maison, sans conservateur ni arôme artificiel. Inspirés des recettes locales et travaillés avec des ingrédients nobles, chaque produit témoigne d'un savoir-faire gourmand et exigeant.



LA LUMINEUSE

Ancrée sur l'île d'Oléron, La Lumineuse propose des rillettes et spécialités de la mer artisanales, cuisinées avec soin dans notre atelier à la Cotinière. Des recettes authentiques, inspirées de notre terroir marin, à découvrir en boutique ou sur notre site. Pensez à repartir avec un souvenir gourmand 100 % local !



LES VIGNERONS D'OLÉRON

Au-delà du vin, le domaine propose des coffrets incluant ses cuvées, Pineau ou Cognac, accompagnés de produits gourmands maison (confitures, mojhettes...). Idéal pour prolonger l'expérience du séjour avec un cadeau élégant et local.



GROUPE MAXIME PINARD
Artisan de confiserie



MAXIME PINARD

Ce domaine familial produit vins, Pineau des Charentes, cognac et produits du terroir (sel, miel, confitures maison). Les coffrets dégustation reflètent la richesse du vignoble insulaire et la diversité des produits valorisés au cœur de l'île d'Oléron.

PRESTATIONS À LA CARTE

SAVOIR-FAIRE ET TERROIR

12

Moulin de La Brée	p.13
Huître des 2 îles	p.14
Port des Salines	p.15
Conserverie Maison Marthe	p.16
Vignerons d'Oléron	p.17
Maison éco-paysanne	p.18
Fort Royer	p.19

CULTURE ET SPLENDEURS DU PASSÉ

20

Fort Louvois	p.21
Citadelle de Brouage	p.22
Moulin des Loges	p.23
Visite guidée St Trojan	p.24
Visite théâtralisée St Trojan	p.25
Visite guidée Citadelle	p.26
Petit train du Château	p.27
Visite théâtralisée "Bilout"	p.28
Visite Port de la Cotinière	p.29
Les facettes de Chassiron	p.30

HORIZONS MARINS

31

Cours de surf	p.32
Croisières en mer	p.33
Plongée sous marine	p.34
Promenade en mer	p.35
Paddle, Kayak, Canoë	p.36
Oléron Sauvetage Natation	p.37

ÉVASIONS ET PLEIN AIR

38

Marais aux oiseaux	p.39
Parc Myocastors	p.40
Location de vélos	p.41
P'tit train de St-Trojan	p.42
Ularius	p.43

Nous déclinons toutes responsabilités concernant les erreurs ou omissions pouvant apparaître dans le document. **Crédits photos** : Arthur Habudzik, Interîles, Cité de l'Huître, Lezbroz, CDCIO, Charentes Tourisme - Sébastien Laval, IOMN, John Duquoc, Xavier Waerzeggers, Les Coflocs, Petit train de St Trojan, Huître des 2 îles, Les joyeux corsaires, Petit train du Château d'Oléron, Tim Kil, Parc Myocastors, Le Champlain, la Belle Époque, Mickaël Seheux & Yannick Robert, Hébergeurs et restaurateurs partenaires...

Réalisation : L'Office de Tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes.



SAVOIR-FAIRE ET TERROIR

Le bassin de Marennnes-Oléron est réputé pour son savoir-faire et son terroir exceptionnels, notamment dans le **domaine de l'ostréiculture**.

Les **huîtres Marennnes-Oléron**, cultivées selon des méthodes traditionnelles, bénéficient d'un **label de qualité** et sont renommées pour leur saveur unique.

Le **Pineau des Charentes et le Cognac**, deux autres produits phares de la région, reflètent également le **savoir-faire viticole local**.

L'artisanat local, notamment la **céramique et la faïence**, est inspiré par les paysages maritimes et reflète l'identité culturelle de la région.

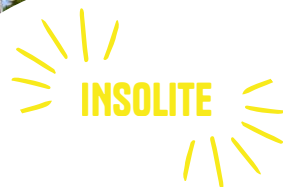
Les **marchés locaux et les fêtes de la mer** permettent aux visiteurs de découvrir et de déguster les produits du terroir, tout en rencontrant les producteurs et artisans passionnés.

Les **marais salants** constituent une autre richesse du bassin de Marennnes-Oléron. Ces vastes étendues, utilisées depuis des siècles pour la production de sel, abritent une biodiversité exceptionnelle et offrent des paysages saisissants. **Les sauniers perpétuent un savoir-faire ancestral** en récoltant le sel de manière traditionnelle, contribuant à la préservation de cet écosystème unique.

Le **bassin de Marennnes-Oléron**, avec ses pratiques agricoles et artisanales transmises de génération en génération, offre une véritable immersion dans un **terroir authentique et préservé**.

À PARTIR
DE
4.5 €

VISITE GUIDÉE DU MOULIN DE LA BRÉE



01.

AU CŒUR DE LA FABRICATION DE LA FARINE

Découvrez le Moulin de la Brée, un véritable trésor du patrimoine oléronais, où tradition et gourmandise se rencontrent. Niché au cœur de la charmante commune de La Brée-les-Bains, ce moulin à vent restauré vous invite à plonger dans l'histoire des meuniers d'antan.



Durée 45min à 1h30.



10 pax minimum.



À pied.



Visite en français.

02. VISITE DÉGUSTATION (8.5€)

Lors de votre visite, laissez-vous guider à travers le processus fascinant de la mouture du grain, avant de savourer des produits locaux faits maison. Entre démonstrations authentiques et dégustations gourmandes, le Moulin de la Brée offre une expérience unique qui ravira les curieux et les amateurs de bons produits. Venez vivre un moment de plaisir authentique, au cœur de la culture et des saveurs oléronaises.



Le prix comprend :
La visite par personne avec un guide professionnel, possibilité de chauffeur.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles, les éléments en option.

À PARTIR
DE
12€

DÉGUSTATION CHEZ "L'HUÎTRE DES 2 ÎLES"



ARTISANAL

01.

LE SAVOIR FAIRE DES OSTRÉICULTEURS OLÉRONAIS

Offrez-vous une escapade gourmande sur l'île d'Oléron avec une dégustation d'huîtres fraîchement récoltées, directement des parcs ostréicoles locaux de l'ostréiculteur familial «l'huître des 2 îles».



02. LES HUITRES MARENNES-OLÉRON

Découvrez le goût authentique de la mer en savourant ces trésors iodés, réputés pour leur finesse et leur fraîcheur incomparables. Guidé par des ostréiculteurs passionnés, plongez au cœur du savoir-faire oléronais tout en profitant d'un cadre naturel exceptionnel. Vivez un moment de pur plaisir et laissez vos papilles succomber à la magie des huîtres Marennes-Oléron !



Durée 1h.



15 pax minimum.



À pied.



Visite en français.



Le prix comprend :
La dégustation par personne avec un ostréiculteur, possibilité de chauffeur.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles, les éléments en option.

VISITE GUIDÉE DU PORT DES SALINES

À PARTIR
DE
3 €

ARTISANAL

01.

DÉCOUVERTE DES MARAIS SALANTS DE L'ÎLE D'OLÉRON.

Situé sur la commune de Grand-Village-Plage, sur l'île d'Oléron, le Port des Salines, écrin naturel labellisé Echappées Nature, se propose de vous dévoiler l'histoire de la saliculture oléronaise et le savoir-faire du saunier sous de multiples facettes.



02. LA VISITE DÉGUSTATION (7.5€)

Une visite commentée du marais salant qui se termine par une dégustation de produits locaux (salicorne au vinaigre, rillettes de mulet, bière à la fleur de sel, huître cuisinée, pineau, jus de raisin, biscuit à la fleur de sel, caramel à la fleur de sel).



Durée 1h30.



10 pax minimum.



À pied.



Visite en français.



Le prix comprend :
La visite par personne avec un guide professionnel, possibilité de chauffeur.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles, les éléments en option.

À PARTIR
DE
12 €

CONSERVERIE MAISON MARTHE



01.

BIENVENUE AU "HANGAR DES GOURMETS"

Découvrez les coulisses de la conserverie artisanale située à Ors, où une équipe passionnée prépare des conserves de terre, de mer et de douceurs sucrées. La visite débute par une vidéo exclusive sur l'atelier de La Cotinière, puis se poursuit par une immersion guidée dans le hangar : de l'emballage à l'expédition, plongez dans les étapes clés d'une fabrication artisanale de qualité.



Durée 45min-1h.



20 pax minimum.



À pied.



Visite en français.

02. LES PETITS POTS DANS LES GRANDS.

Et pour parfaire cette expérience conviviale, partagez un moment gourmand autour de notre grande table : savourez nos spécialités préparées au BBQ Smoker XXL, accompagnées de nos fameux petits pots maison !
2 formules gourmandes sont possibles : la visite dégustation de tartinables (12€/pers) ou la visite repas (25€/pers).



Le prix comprend :
La visite par personne,
possibilité de chauffeur.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles,
les éléments en option.

À PARTIR
DE
5€

VISITE D'UNE DISTILLERIE ET DÉGUSTATION

GOURMANDE

01. LES VIGNERONS D'OLÉRON



Les Vignerons d'Oléron ouvrent les portes de leur distillerie afin de vous faire découvrir l'art de la distillation, les savoir-faire et autres rituels d'élaboration du Cognac et du Pineau, et vous feront voyager au cœur de leur métier.

02. VISITE ET DÉGUSTATION

En complément de la visite de la distillerie, les Vignerons d'Oléron proposent plusieurs formats de dégustations commentées : une initiation gratuite autour du Pineau et du Cognac, une dégustation gourmande avec accords mets/spiritueux (10 €/pers), un atelier sensoriel plus immersif mêlant jeux olfactifs, dégustation à l'aveugle et accords originaux (20 €/pers). Trois expériences riches en saveurs, idéales pour les groupes curieux et épicuriens.



Durée selon formule.



10 à 60 pax.



À pied.



Visite en français.



Le prix comprend :
La visite de la distillerie
et la dégustation
selon la formule choisie



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles, les
éléments en option, le transport

À PARTIR
DE
3 €

LA MAISON ÉCO-PAYSANNE



ANCESTRAL

01.

L'HABITAT DURABLE D'HIER À DEMAIN

Découvrez la Maison éco-paysanne, un lieu unique où la vie traditionnelle et l'habitat écologique se rencontrent. Explorez cette ferme modèle du 19e siècle, avec sa pièce de vie unique, son chai, sa grange, son jardin, puis découvrez une exposition interactive sur les maisons oléonaises d'hier à demain.



Durée 1h30.



10 pax minimum.



À pied.



Visite en français.

02. IMMERSION ET DÉGUSTATION (7.5€)

Admirez l'habitat oléronais construit et restauré selon des principes écologiques. Lors de votre visite, apprenez tout sur la vie des paysans autrefois et savourez des produits faits localement. La Maison éco-paysanne vous invite à une plongée dans le patrimoine, mêlant découverte culturelle, plaisir gustatif et engagement pour la planète.



Le prix comprend :
La visite par personne avec un guide professionnel, possibilité de chauffeur.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles, les éléments en option.

LE SITE OSTRÉICOLE DE FORT-ROYER

À PARTIR
DE
5€



INCONTOURNABLE

01. UN SITE D'EXCEPTION



Un domaine côtier exceptionnel, marqué par des cabanes colorées, des parcs à huîtres, des bouchots et une vasière encerclée de dunes lumineuses, abrite une faune et une flore remarquables. Ce village ostréicole toujours en activité, façonné par des générations de paysans de la mer, est un véritable lieu de découverte. Depuis 30 ans, une association œuvre à la préservation de cet endroit unique, en reconstruisant le patrimoine ostréicole et en animant le lieu pour faire vivre l'ostréiculture authentique.

02. VISITES ET DÉGUSTATIONS (6.50€ À 11€)

Visite ostréicole commentée (1h), balade contée (2h) ou dégustation découverte (30 min de visite et goûter d'huîtres inclus) : plusieurs formats pour découvrir l'huître, son histoire, le métier des ostréiculteurs, jusqu'à l'affinage en claire. Un merroir unique au monde ! À l'issue des animations, dégustation possible d'huîtres fines et naturelles de Fort-Royer et de produits locaux.



Durée 1h à 2h30.



15 à 100 pax



À pied.



Visite en français.



Visite en anglais sur demande.

⚠ Attention : domaine en réserve naturelle !



Le prix comprend :
La visite par personne avec un guide professionnel, possibilité de chauffeur.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles, les éléments en option.

CULTURE ET SPLENDEURS DU PASSÉ



Le bassin de Marennes-Oléron est riche en patrimoine et en culture, avec une **histoire maritime profonde et des traditions vivantes**.

Dès le Moyen Âge, la région s'est développée grâce à la **culture des huîtres et au commerce maritime**. Parmi les sites historiques remarquables, on trouve le **Fort Louvois**, construit au XVII^e siècle pour protéger l'arsenal de Rochefort, le **Château d'Oléron**, avec sa citadelle imposante offrant des vues panoramiques et abritant des expositions et des événements culturels, ainsi que **l'église Saint-Pierre de Marennes**, datant du XII^e siècle avec son architecture remarquable ou encore la **Citadelle de Brouage**, un des plus beaux villages de France au cœur des marais.

L'architecture traditionnelle se distingue par les **maisons charentaises aux façades blanches et volets colorés**, typiques de la région, ainsi que par les **cabanes ostréicoles colorées** le long des chenaux, symbole de l'activité ostréicole locale.

La gastronomie locale est célèbre pour les **huîtres Marennes-Oléron**, bénéficiant d'un label de qualité depuis le XIX^e siècle, le **Pineau des Charentes et le Cognac**, produits phares de la région.

Les fêtes de la mer, les marchés locaux animés et les arts et l'artisanat, notamment la céramique et la faïence, enrichissent la **culture locale**.

Les visiteurs peuvent ainsi découvrir un **mélange harmonieux d'histoire, de nature et de traditions** dans le bassin de Marennes-Oléron, où le passé et le présent se rencontrent pour offrir une expérience unique et authentique.

À PARTIR
DE
7€

VISITE DE FORT LOUVOIS

INCONTOURNABLE

01.

UN VÉRITABLE BIJOU D'ARCHITECTURE MILITAIRE

Explorez le Fort Louvois, joyau historique niché entre l'île d'Oléron et le continent, qui semble flotter sur l'océan. Ce chef-d'œuvre d'architecture militaire, conçu par Vauban au XVII^e siècle, vous transporte au cœur de l'histoire maritime française.



02. UNE EXPÉRIENCE À VIVRE

Accessible à marée basse ou en bateau, la visite de ce fort fascinant est une véritable aventure. Flânez dans ses remparts, admirez la vue panoramique sur l'Atlantique, et découvrez ses expositions captivantes. Le Fort Louvois est plus qu'une simple visite, c'est un voyage dans le temps, une immersion totale dans un cadre exceptionnel.



Durée 1h30.



15 pax minimum.



À pied.



Visite en français.



Le prix comprend :
La visite commentée
du Fort Louvois.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles, les
éléments en option, le transport

VISITE GUIDÉE DE LA CITADELLE DE BROUAGE

À PARTIR
DE
6 €

HISTORIQUE

01. LES SECRETS DE LA CITÉ FORTIFIÉE

Le temps d'une visite, votre guide vous racontera l'extraordinaire histoire de cette ville entourée de remparts et autrefois bordée par la mer. Le parcours vous conduit de la Porte Royale à l'église, en passant par les anciennes forges, le clos de la Halle aux vivres et de la tonnellerie, la poudrière de la Brèche. Pour compléter votre visite, découvrez l'exposition permanente de la Halle aux vivres "Brouage se la raconte".

Un voyage au cœur de l'Histoire de Brouage !



 Durée 1h.

 Minimum 15 pax.

 À pied.

 Visite en français.

02. UNE ÉTOILE DE PIERRE AU CŒUR DU MARAIS

Avec ses remparts de plus de deux kilomètres de long, ses boutiques de créateurs et d'artisans d'art, son marais, la place forte de Brouage, classée parmi Les Plus beaux villages de France, est une destination incontournable pour les amoureux de patrimoine et de nature !



Le prix comprend :

La visite par personne avec un guide professionnel, possibilité de chauffeur.

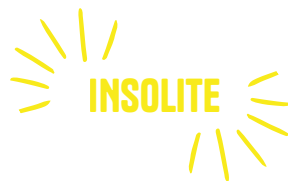


Le prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles, les éléments en option.

À PARTIR
DE
5 €

VISITE GUIDÉE DU MOULIN DES LOGES



01. L'UNIQUE MOULIN À MARÉE DE LA RÉGION

Au cœur des anciens marais salants de la Seudre, se dresse un monument unique dans la région : le moulin des Loges. Réhabilité dans les années 2000, le Moulin des Loges est aujourd'hui l'un des derniers moulins à marée d'Europe en fonctionnement.



02. VOTRE VISITE GUIDÉE PRIVÉE

Pas de visite guidée de programmée ? Venez en groupe ! On vous ouvre le moulin uniquement pour vous ! Assistez à une visite guidée dynamique et participative qui vous dévoilera l'histoire de la région, du moulin et vous permettra de déambuler dans les entrailles mécaniques du Moulin.



Durée 1h.



Minimum 15 pax.



À pied.



Visite en français.



Visite en anglais
sur demande.



Le prix comprend :
La visite guidée par personne,
par un guide professionnel.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles,
les éléments en option.

À PARTIR
DE
5 €

VISITE GUIDÉE DE SAINT-TROJAN

HISTORIQUE

01. AU CŒUR DU VIEUX VILLAGE ET DE SON HISTOIRE

Partez à la découverte de Saint-Trojan-les-Bains. Au fil des rues et le long de la mer, parcourez les rues d'un village de sauniers, transformé au fil du temps en une emblématique station balnéaire.



Durée 1h.



Minimum 15 pax.



À pied.



Visite en français.



Visite en anglais
sur demande.

02. UNE BALADE AU FIL DU TEMPS

Un guide de l'office de tourisme, vous emmène déambuler dans les rues du vieux Saint-Trojan pour aller à la découverte des villas, de l'Eglise, du cadran solaire... et de son histoire ! Histoires des sauniers, des gemmeurs et des premiers baigneurs vous attendent !



Le prix comprend :
La visite guidée par personne,
par un guide professionnel.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles,
les éléments en option.

À PARTIR
DE
8€

VISITE THÉATRALISÉE ST TROJAN



INSOLITE



01.

UN VILLAGE ENFOUI SOUS LES SABLES

Visite insolite théâtralisée en costume pour découvrir l'histoire de Saint-Trojan. Un voyage dans le temps pour apprendre en s'amusant.

02. DÉCOUVRIR L'HISTOIRE AUTREMENT.

Parcours dans le village avec un personnage costumé pour découvrir l'histoire du village enfoui sous les sables, la vie des habitants de ce village de pêcheurs et comment Saint-Trojan-les-Bains est devenu une destination à la mode au début du XXème siècle pour les bains de mer.



Durée 1h.



15 à 60 pax.



À pied.



Visite en français.



Visite en anglais sur demande.



Le prix comprend :
La visite guidée par personne, avec un guide professionnel.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles, les éléments en option, le transport

VISITE GUIDÉE DE LA CITADELLE DU CHÂTEAU

À PARTIR
DE
5€



HISTORIQUE

01.

AU COEUR DE LA CITADELLE

Découvrez l'incroyable histoire de la citadelle du Château d'Oléron, bâtie sur les ruines du château des Ducs d'Aquitaine et maintes fois remaniée par les plus grands ingénieurs du royaume de France au 17^e siècle.



Durée 1h.



Minimum 15 pax.



À pied.



Visite en français.



Visite en anglais
sur demande.

02. DÉCOUVREZ SON INCROYABLE HISTOIRE !

Après une introduction sur l'histoire de l'île d'Oléron, votre guide vous propose une balade commentée au cœur des fortifications du 17^e siècle. Depuis les remparts, vous admirerez un panorama exceptionnel sur le port ostréicole, le pont de l'île d'Oléron, le Fort Louvois, et même si le temps est dégagé, sur le Fort Boyard !



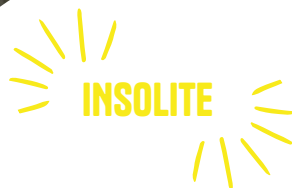
Le prix comprend :
La visite par personne avec un guide
professionnel, possibilité de chauffeur.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles,
les éléments en option.

À PARTIR
DE
7 €

LE PETIT TRAIN DU CHÂTEAU D'OLÉRON



01.

À LA DECOUVERTE DE LA CITADELLE FORTIFIÉE PAR VAUBAN.

Venez découvrir en petit train l'intérieur de la Citadelle fortifiée par Vauban avec ses remparts, ses douves et sa porte royale, quelques rues typiques de la ville, ainsi que le port ostréicole où l'on vous contera l'histoire de l'élevage des huîtres.

02. UN CIRCUIT COMMENTÉ DE 5KM

Un circuit au cours duquel les multiples récits et anecdotes agrémentent idéalement la promenade. Des créneaux spécialement adaptés pour les groupes (+ de 18 adultes) sont disponibles avec des départs à 10h, 15h et 17h. Cette visite guidée, accessible à tous, vous permettra de découvrir l'histoire fascinante de la Citadelle dans un cadre agréable et enrichissant.



Durée 35-40 min.



18 à 55 pax.



En petit train.



Visite en français.



Le prix comprend :
La visite commentée par
un guide professionnel,
possibilité de chauffeur.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles,
les éléments en option.

TARIFS SUR
DEVIS

VISITE THÉÂTRALISÉE PAR "BILOUT"

HISTORIQUE

01. VIVEZ UNE EXPÉRIENCE CULTURELLE INOUBLIABLE

Plongez dans l'univers enchanteur des visites théâtralisées de Bilout sur l'île d'Oléron ! Laissez-vous captiver par les spectacles vivants où l'histoire locale prend vie grâce à des acteurs talentueux et des mises en scène originales. Chaque visite vous transporte dans des époques fascinantes avec des récits pleins de charme et d'humour, tout en explorant les sites emblématiques de l'île.



Durée 1h30.



Minimum 15 pax.



À pied.



Visite en français.

02. DÉCOUVRIR OLÉRON AUTREMENT !

Bilout vous offre une immersion immersive où le passé et le présent se rencontrent, rendant chaque découverte vivante et mémorable. Parfait pour les familles, les couples et les passionnés d'histoire, ces visites théâtralisées transforment la découverte du patrimoine en un véritable divertissement.



Le prix comprend :
Prestation uniquement
sur devis.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles,
les éléments en option.

À PARTIR
DE
5 €

VISITE GUIDÉE DU PORT DE LA COTINIÈRE



INCONTOURNABLE

01.

L'INCROYABLE AVENTURE DE LA COTINIÈRE.

Équipé d'une flottille d'une centaine de bateaux de pêche artisanale, le port de pêche de La Cotinière est classé premier port de Charente-Maritime. On y débarque chaque année plus de 90 espèces de poissons et de crustacés, essentiellement des espèces nobles.



02. DES ÉCLUSES À POISSONS AU NOUVEAU PORT.

Au cours de la visite, votre guide vous présente tous les atouts qui font de La Cotinière un port en constante évolution, comme la diversité des zones et des techniques de pêche, qui évoluent au fil des saisons.



Durée 1h15.



15 à 60 pax.



À pied.



Visite en français.



Visite en anglais
sur demande.



Le prix comprend :
La visite guidée par personne, avec
un guide professionnel.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles, les
éléments en option, le transport

À PARTIR
DE
5 €

LES FACETTES DE CHASSIRON

INCONTOURNABLE

01.

LE "BOUT DU MONDE" ENTRE LÉGENDES, PAYSAGES ET PATRIMOINE

Cette visite guidée vous fera découvrir les facettes de Chassiron. Face à l'océan, apprenez à lire le paysage des pertuis, laissez-vous captiver par la légende des naufrageurs, marquant l'histoire locale. Explorez les traditions de pêche à travers les écluses à poissons, trésors d'ingéniosité humaine. Enfin, plongez dans l'histoire du phare de Chassiron, gardien des eaux tumultueuses, avant de flâner dans ses jardins paysagers, écrins de verdure racontant l'histoire de ce lieu exceptionnel.



02. PLUS QUE 224 MARCHES.

Partez à l'assaut du phare ! Point culminant de l'île, il est possible d'y observer la moitié nord de l'île d'Oléron, l'océan, le pertuis d'Antioche, la côte Rochelaise ainsi que les îles d'Aix et de Ré. Sans oublier le mythique Fort Boyard ! Le phare de Chassiron et ses dépendances sont classés au titre des monuments historiques depuis 2012.



Durée 1h.



15 pax minimum.*



À pied.



Visite en français.



Visite en anglais sur demande.



Le prix comprend :

La visite guidée par personne, par un guide professionnel.
*Nous contacter si plus de 60 personnes.



Le prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles, les éléments en option (montée du phare et musée), le transport.

HORIZONS MARINS

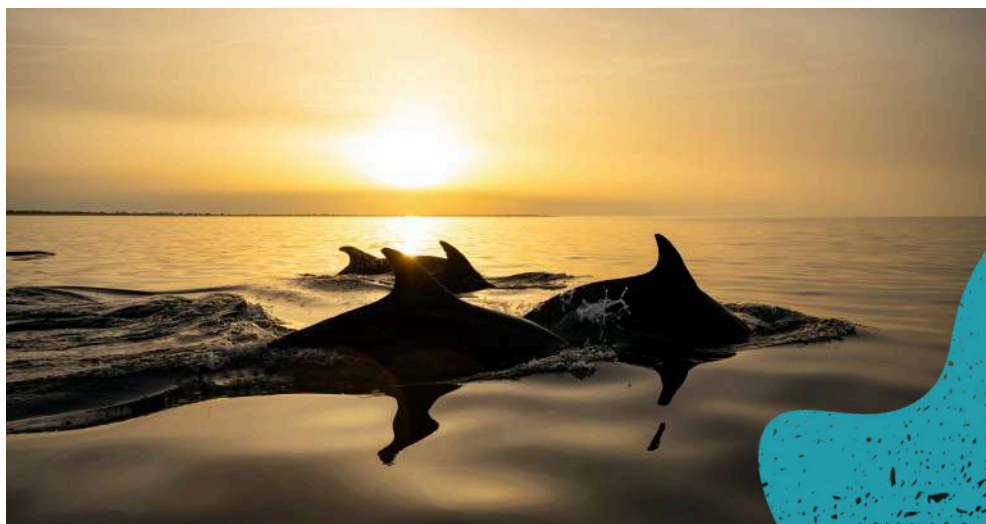
Le bassin de Marennes-Oléron est un véritable havre de paix pour les amateurs d'**activités nautiques, offrant une gamme variée d'expériences sur l'eau.**

Les vastes plages et les eaux de l'Atlantique sont idéales pour la **pratique du surf, attirant les passionnés de tous niveaux.** Les conditions de vent et les marinas bien équipées font de la **voile une activité prisée dans la région.**

Les eaux calmes près des côtes sont parfaites pour le **paddle**, permettant une découverte tranquille du littoral. Les fonds marins riches en faune et flore offrent de **belles opportunités pour la plongée sous marine.**

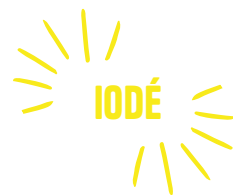
Pour une expérience plus luxueuse, des **croisières et sorties en catamaran** permettent d'explorer les côtes et l'île d'Aix dans un confort raffiné.

Le bassin de Marennes-Oléron, avec ses eaux variées et ses paysages côtiers époustouflants, est une **destination idéale pour savourer pleinement les plaisirs nautiques.**



TARIFS
SELON
PRESTATION

COURS DE SURF



01. ENVIE DE GLISSE ?

Sur les plages préservées de la côte ouest de l'île d'Oléron, venez découvrir les premières sensations de glisse dans un cadre naturel et apaisant. Accompagnés par des professionnels passionnés, vous apprendrez en douceur à vous familiariser avec l'océan, dans une ambiance détendue et conviviale. Une activité idéale pour s'amuser, partager et vivre un vrai moment de lâcher-prise, les pieds dans l'eau.



Durée selon prestation.



Selon prestation.



En surf.



Cours en français.



Cours en anglais sur demande.

02. L'ÉNERGIE DES VAGUES

Cap sur l'Atlantique pour une session dynamique sur les plus beaux spots de l'île ! Que vous soyez débutants ou déjà initiés, lancez-vous en équipe dans une aventure sportive encadrée par des moniteurs expérimentés. Cohésion, dépassement de soi et bonne humeur rythment ce moment fort, au cœur du décor sauvage et vivant des plages de la côte ouest. Une activité stimulante, à la fois fun et fédératrice.



Le prix comprend :
Un cours de surf, selon prestation.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles,
les éléments en option.

CROISIÈRE DÉCOUVERTE DE FORT BOYARD ET DE L'ÎLE D'AIX

TARIFS
SELON
PRESTATION

INCONTOURNABLE

01. AU PLUS PRÈS DU CÉLÈBRE FORT BOYARD !



Plusieurs options s'offrent à vous ! Vivez une promenade en mer commentée autour du célèbre Fort Boyard, un monument historique situé entre les îles d'Aix et d'Oléron. Vous pouvez aussi choisir une promenade en mer commentée combinant la visite de Fort Boyard et de l'île d'Aix. Pour les passionnés de voile, profitez d'une expérience unique en naviguant vers Fort Boyard, avec la sensation de la navigation à voile.

02. PROFITEZ D'UNE ESCALE SUR L'ÎLE D'AIX

Faite le tour du légendaire Fort Boyard, puis partez à la découverte de l'île d'Aix pour quelques heures, un joyau préservé de la côte atlantique, symbole de l'histoire maritime française. Laissez-vous charmer par les plages idylliques et les paysages naturels de l'île d'Aix.



Durée selon prestation.



Selon prestation.



En bateau.



Visite en français.



Visite en anglais sur demande.



Le prix comprend :
La croisière par personne.
Possibilité de guide et de chauffeur.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles, les éléments en option.

TARIFS
SELON
PRESTATION

PLONGÉE SOUS MARINE

INSOLITE

01. LES JOYEUX CORSAIRES

Plongez dans les eaux cristallines de l'île d'Oléron et découvrez un monde sous-marin fascinant, riche en biodiversité. Avec ses fonds marins préservés et ses épaves mystérieuses, Oléron est une destination de rêve pour les amateurs de plongée, débutants comme expérimentés.



Durée 1h30-2h.



Selon prestation.



En bateau.



Visite en français.

02. UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE !

Accompagnés par des moniteurs passionnés, explorez des récifs colorés et observez la faune marine dans toute sa splendeur. Chaque plongée est une aventure unique qui vous rapprochera de la nature comme jamais auparavant. Plongez dans l'inconnu et laissez-vous émerveiller par la beauté cachée des profondeurs de l'île d'Oléron !



Le prix comprend :
L'excursion par personne,
par un professionnel.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles,
les éléments en option.

À PARTIR
DE
12 €

PROMENADE EN MER TIM KIL



INCONTOURNABLE

01.

À LA DÉCOUVERTE DES PAYSAGES OSTRÉICOLES

Départ à partir du port de la Cayenne, partez à la découverte du beau Bassin Marennes Oléron.

Le capitaine ne manquera pas de vous faire partager sa passion au travers de ses commentaires sur le thème de l'ostréiculture. Une balade incontournable de la région.



02. EMBARQUEZ SUR LA SEUDRE.

Le parcours part et se termine au port de la Cayenne, passe sous le pont de la Seudre, longe Ronce-les-Bains, et selon les marées, permet de voir un banc d'huîtres. Après un demi-tour, on aperçoit le pertuis de Maumusson, le pont de l'île d'Oléron et Marennes plage. La balade se poursuit au port de la Tremblade, où l'on voit les chalands des ostréiculteurs et, selon la marée, le chenal du Lindron et les claires.



Durée 1h.



15 à 48 pax.



En bateau.



Visite en français.



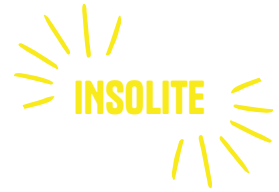
Le prix comprend :
La visite commentée par le capitaine.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles, les éléments en option, le transport

PADDE, KAYAK, OU CANOË

TARIFS
SELON
PRESTATION



01. EN MARAIS OU BORD DE MER

Vivez une aventure inoubliable en Paddle, Kayak ou Canoë sur l'île d'Oléron, entre mer et marais. Explorez des paysages à couper le souffle en pagayant à travers les eaux calmes des marais ou le long du littoral sauvage. Que vous cherchiez une escapade tranquille ou une sortie en famille, ces activités sont parfaites pour découvrir la beauté naturelle de l'île d'une manière unique.



Durée selon prestation.



Selon prestation.



À pied.



Visite en français.

02. UN BEAU MOMENT DE DÉCOUVERTE

Encadré par des guides passionnés, plongez au cœur de la nature oléronaise et profitez d'une expérience rafraîchissante et dépayssante. Sur l'eau, la magie d'Oléron prend une toute nouvelle dimension. Venez la vivre !



Le prix comprend :
Une sortie découverte, selon prestation.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles,
les éléments en option.

OLÉRON SAUVETAGE COTIER

À PARTIR
DE
25€

INSTRUCTIF

01. LE MOT DU FONDATEUR



"C'est une activité de plein air encore trop peu connue, qui pourtant rencontre un grand succès à chaque séance ! Le contenu pédagogique enseigné peut sauver des vies et permettra à votre groupe de développer des valeurs d'entraide et de dépassement. C'est une activité sportive et ludique, organisée dans un milieu exceptionnel et préservé.

François Matagne - Gérant & Fondateur

02. COURS DE SAUVETAGE COLLECTIFS

Dés 7 ans et pour tous les publics, vous apprendrez à décrypter les dangers de l'océan, à vous mettre en sécurité dans le milieu et à porter secours.

Cette activité de groupe se déroule à la plage réputée de Vert Bois et dans l'eau, mêlant effort, cohésion et confiance. C'est une expérience unique que des centaines de pratiquants ont eu le plaisir de découvrir depuis 2013 !



Durée 2h.



8 à 60 pax.



À pied.



Accès possible en car



Cours en français.



Le prix comprend :
Le cours collectif



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles, les éléments en option, le transport

ÉVASIONS ET PLEIN AIR

Le bassin de Marennes-Oléron offre une multitude d'activités de plein air et d'évasions pour tous les goûts. Les **vastes plages de sable fin** sont idéales pour la **baignade**, le farniente et les **sports nautiques** tels que le surf, la voile et le paddle. Les forêts et les pistes cyclables sécurisées permettent de **belles randonnées à pied ou à vélo**, offrant des vues panoramiques sur la nature environnante.

Les marais salants et les parcs ostréicoles peuvent être explorés lors de **balades en paddle ou en kayak**, offrant une découverte immersive de la biodiversité locale. Les amateurs d'ornithologie apprécieront l'observation des **nombreuses espèces d'oiseaux** qui habitent ces zones humides.

Pour ceux qui recherchent la relaxation et la détente, le bassin de Marennes-Oléron propose des **séances de yoga** en plein air, des pratiques de **Qi Gong** au bord de l'eau et des **centres de thalassothérapie** offrant une gamme complète de soins revitalisants. Les plages et les forêts créent un cadre idéal pour des activités de bien-être, permettant aux visiteurs de se **reconnecter avec la nature et de trouver la sérénité**.

En somme, le bassin de Marennes-Oléron est une **destination idéale pour les amateurs de nature, de sport, de détente et de découverte**, promettant des moments de relaxation, d'aventure et de bien-être en plein air.



LE MARAIS AUX OISEAUX

À PARTIR
DE
3 €

INSTRUCTIF

01. DÉCOUVERTE ET PROTECTION DE LA NATURE

Le Marais aux Oiseaux est une propriété du département de la Charente-Maritime située au cœur de l'île d'Oléron sur les communes de Dolus-d'Oléron et de Saint-Pierre-d'Oléron, au sein de quelque 130 ha de bois de feuillus et d'anciens marais salants préemptés au titre des espaces naturels sensibles.



Durée 1h.



Minimum 10 pax.



À pied.



Visite en français.

02. CHOISISSEZ VOTRE VISITE EN GROUPE !

Le Marais aux Oiseaux propose aux groupes une visite immersive de 10 hectares, combinant découverte de la faune locale et sensibilisation à la protection des espèces. Parcourez un sentier pédagogique de 1,5 km, découvrez la diversité des oiseaux et des habitats, et explorez le centre de sauvegarde de la faune sauvage. Une expérience éducative et engagée pour tous.



Le prix comprend :
La visite guidée par personne,
par un guide professionnel.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles,
les éléments en option.

À PARTIR
DE
11 €

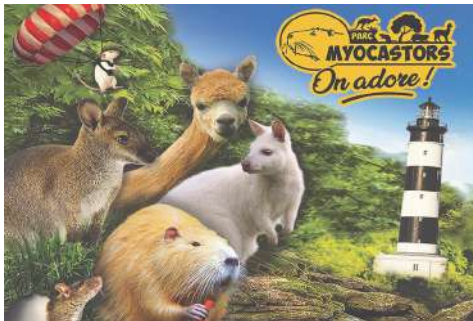
LE PARC DES MYOCASTORS



01.

UNE EXPÉRIENCE LUDIQUE

Depuis plus de 34 ans le parc pédagogique Myocastors est devenu une étape incontournable de votre séjour sur l'île d'Oléron. Vivez une expérience atypique 100% ludique et éducative. Pendant les visites commentées et immersives vous aurez l'occasion de découvrir et d'observer de très près les pensionnaires.



02. ENTRE OBSERVATION ET DÉCOUVERTE

Le parc accueille toute l'année des groupes en quête d'une sortie nature originale. Enfants, parents, accompagnateurs... chacun profite d'un moment convivial, entre observation, découvertes étonnantes et échanges autour de leur mode de vie. Une visite simple, accessible et toujours pleine de surprises, au cœur d'un environnement apaisant.



Durée 1h30 à 2h.



10 à 20 pax



À pied.



Visite en français.



Le prix comprend :
La visite commentée.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles, les éléments en option, le transport

€
SELON
LOUEURS

LES LOCATIONS DE VÉLOS



SPORTIF

01. SILLONNEZ LE TERRITOIRE À BICYCLETTE !

Explorez l'île d'Oléron ou le bassin de Marennes en vélo, une manière idéale et écoresponsable pour découvrir paysages, plages et villages. De nombreux itinéraires sont accessibles à tous, du cycliste débutant au plus sportif. Profitez d'une expérience unique au cœur de la nature !



Selon prestation



Minimum 15 pax.



À vélo.

02. NOS LOUEURS PARTENAIRES

Besoin de vélos ? Aucun problème ! Vous trouverez de nombreux loueurs qui proposent une gamme variée de vélos : classiques, électriques, tandems, ou encore des vélos enfants. Louez facilement des vélos adaptés aux besoins de votre groupe et partez découvrir notre belle région en toute tranquillité.



Le prix comprend :
La location de vélos
selon la prestation choisie.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles,
les éléments en option.

LE P'TIT TRAIN DE SAINT-TROJAN-LES-BAINS

À PARTIR DE
11.5 €

INCONTOURNABLE



01. LE CÉLÈBRE TRAIN SUR RAIL.

Le P'tit Train de Saint-Trojan est l'unique chemin de fer touristique de l'île d'Oléron, depuis 1963. Au départ de la gare de Saint-Trojan-les-Bains, le p'tit train vous conduit sur 12 km aller/retour vers les plages les plus sauvages de l'île d'Oléron.

02. DÉPART D'UNE VISITE INSOLITE.

C'est parti pour 30 minutes de balade dans la forêt : on passe devant les mimosas, les chênes et on entre progressivement dans la pinède. Après un arrêt facultatif à la plage de Gatseau, vous arriverez au terminus à la pointe de Maumusson ! Vous repartirez ensuite dans l'autre sens après avoir profité d'une des plages les plus sauvages de l'île ! Accessible aux personnes à mobilité réduite, cette activité est idéale pour les groupes de tous âges.



Durée 45 min.



25 à 60 pax.



En train sur rail.



Visite en français.



Le prix comprend :
Le tour en petit train.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles, les éléments en option, le transport

€
SELON
PRESTATION

SUR LES TRACES D'ULARIUS



01. AVENTURE GRANDEUR NATURE

Partez à la découverte de l'île d'Oléron avec des chasses au trésor et jeux de piste grandeur nature. Pensés pour les groupes, ces parcours mêlent énigmes, défis et rencontres locales. Inspirés des grands jeux de notre enfance et des jeux TV d'aventure, ils sont animés par un Maître du Jeu passionné, sans écran, pour une immersion 100% humaine, ludique et culturelle.



Selon prestation



Minimum 6 pax.



À vélo ou à pied.

02. JOUEZ COLLECTIF À OLÉRON

Vivez une aventure collective et immersive sur l'île d'Oléron avec Sur les traces d'Ularius. En équipe, relevez des défis, résolvez des énigmes et explorez le territoire à pied, à vélo ou même en auto-stop selon les formats. Inspirés des jeux d'aventure et de l'esprit des grands jeux, ces parcours privatisables dès 6 personnes sont parfaits pour familles, associations, scolaires ou entreprises.



Le prix comprend :
Le jeu de piste ou la chasse
au trésor selon prestation.



Le prix ne comprend pas :
Les dépenses personnelles,
les éléments en option.

**BROUAGE****L'ESCALE DU ROY**

Le restaurant L'escala du Roy vous propose une cuisine traditionnelle, des spécialités régionales mais aussi des plats aux saveurs exotiques ! (30 pers max.)

**BROUAGE****LA BELLE ÉPOQUE**

Brasserie familiale au style traditionnel, offrant une cuisine charentaise, des fruits de mer, des plats du jour et des planchas. Capacité de 60 couverts à l'intérieur et 34 en terrasse. Cadre calme et authentique.

**SAINT-PIERRE-D'OLÉRON****LE MARAIS QUI FUME**

Une cuisine maison, authentique et généreuse, inspirée par les parcours et les passions de toute l'équipe. Produits du terroir oléronais, poissons, viandes et fromages fumés sur place, et des suggestions de saison. Un lieu convivial et gourmand, niché au cœur des pins.

**DOLUS-D'OLÉRON****LA COLO & CO**

Ancienne colonie de vacances réinventée en lieu de culture, de rencontres et de voyage. Décor vintage et éclectique. Café-bar-restaurant (100-200 couverts) d'inspiration méditerranéenne, patios, jardins, salle de réunion et hébergement pour groupes ou séminaires (15-25 pers.)

**SAINT-TROJAN-LES-BAINS****LA CANTINE DU PORT 10**

Situé sur le port, ce restaurant moderne et décontracté propose une cuisine maison à base de produits frais locaux. Il dispose de deux terrasses avec vue sur le bassin et peut accueillir jusqu'à 35 personnes.

**SAINT-PIERRE-D'OLÉRON****LA GAIÉTÉ**

Situé au cœur du port de La Cotinière, cette institution locale sert une cuisine de la mer, notamment poissons et fruits de mer, dans une ambiance de brasserie familiale. Grande capacité de 300 couverts en intérieur et 180 en terrasse.

**BOYARDVILLE****L'ÉCHOPPE**

Ce restaurant-bar très animé propose une cuisine maison variée : burgers, poissons, moules, crêpes et tapas. Il organise des soirées musicales, retransmissions sportives et karaokés. Il peut accueillir environ 100 personnes en salle et 80 en terrasse.

TRAITEURS PARTENAIRES

**SAINT-PIERRE-D'OLÉRON****AMD RÉCEPTIONS**

Référence locale haut de gamme pour les mariages, cocktails, brunchs et événements professionnels. Prestation clé en main jusqu'à 150 personnes, avec des produits frais, un service soigné, et livraison gratuite sur l'île.

L'ÉLÉGANCE SUR MESURE !

**SAINT-TROJAN-LES-BAINS****APO**

Offre traiteur professionnelle (buffets, plateaux-repas, cocktails) portée par des valeurs fortes : inclusion, écoresponsabilité et engagement social. Fiable et adaptable, c'est le partenaire idéal pour des événements porteurs de sens.

LE TRAITEUR ENGAGÉ ET SOLIDAIRE !

HÉBERGEURS PARTENAIRES

Dormir au cœur des marais, se réveiller face à l'océan, profiter du calme de la forêt ou de l'ambiance conviviale d'un village vacances... Nos hébergeurs partenaires accueillent les groupes dans des lieux confortables, authentiques et adaptés à tous les publics. Hôtels, résidences, centres de vacances ou gîtes : chacun offre un cadre unique pour vivre pleinement l'île d'Oléron et le bassin de Marennes.



SAINT-TROJAN-LES BAINS

VILLAGE VACANCES ARC EN CIEL ***

À 800m du centre et à 2km des plages, en demi ou pension complète. 70 appartements (2-4 pers.) ; chambres avec balcon ou terrasse. Parc boisé, piscine chauffée, court de tennis, bar, animations... Wi-Fi espace commun.



GRAND-VILLAGE-PLAGE

CLUB-VILLAGE AZUREVA ***

À environ 1,3km de la plage, en demi ou pension complète. 93 chambres ou 29 bungalows. Piscine intérieure, piscine extérieure avec toboggans, espace enfants, mini-golf, tennis, location de vélos et bar-restaurant.



DOLUS-D'OLÉRON

LA GUINALIÈRE

Centre de vacances / colonie scolaire sur une propriété de 7 à 12ha de bois et prairies. En pension complète. Accueille groupes, scolaires, classes découvertes et colonies (10-13ans), dans un cadre naturel propice aux activités de plein air.



DOLUS-D'OLÉRON

LE GRAND LARGE HOTEL & SPA *****

Nichée au milieu des dunes, face à une plage d'exception. 31 chambres / suites avec terrasse ou jacuzzis privés sur le balcon. Restaurant gastronomique avec rooftop. Centre de bien-être signé Boutique Hotels Collection pour un séjour alliant luxe, confort et détente.



DOLUS-D'OLÉRON

LA COLO & CO

Ancienne colonie de vacances réinventée en lieu de culture, de rencontres et de voyage entre souvenirs d'ailleurs et ambiance nomade. Décor vintage et éclectique. Café-bar-restaurant (100-200 couverts) d'inspiration méditerranéenne, patios, jardins, salle de réunion et hébergement pour groupes ou séminaires de 15 à 25 personnes.



SAINT-PIERRE-D'OLÉRON

LE SQUARE HOTEL ***

Installé dans une maison bourgeoise du XVIII^e siècle. Capacité de 26 chambres, piscine chauffée (mi-mai à mi-sept.), patio, bar, salle de jeux avec un baby-foot... Idéalement situé à proximité des commerces, du port et des pistes cyclables. Parking gratuit disponible.

HÉBERGEURS PARTENAIRES

(SUITE)



SAINT-PIERRE-D'OLÉRON

VILLAGE VACANCES LA MARTIÈRE

Au centre de l'île, en pension complète. Chambres et pavillons en bois dans un environnement calme et nature. Capacité importante, avec animations, restauration sur place et équipements de type club vacances.



SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

CONCIERGERIE OLÉRON'AISE LYNETTA

Conciergerie Oléron'aise vous propose une gamme de plus de 80 logements pouvant accueillir groupes et séminaires. Grâce à sa parfaite connaissance du territoire, l'équipe vous accompagne dans l'organisation de votre séjour et assure un accueil personnalisé pour garantir le bon déroulement de votre événement professionnel.



SAINT-PIERRE-D'OLÉRON

RÉSIDENCE LES SALINES

Au cœur des marais salants, à 500m du golf et à 5min de Boyardville. Appartements et studios neufs avec terrasse ou mezzanine (de type hôtel), ou gîtes en chambre (de type colonie). Aux portes de la plage dans un cadre naturel préservé. Parking, Wi-Fi gratuit.



SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

CENTRE SPORTIF DE BOYARDVILLE

Complexe de 4ha, face au Fort Boyard, entre dunes et forêts. Hébergement collectif de 170 lits, en internat, demi-pension ou externat. Restauration préparée par un chef. 2 gymnases (escrime, volley, basket, hand...), terrain de foot, école et location de sports nautiques (cata, kayak, SUP...).



SAINT-TROJAN-LES-BAINS

NOVOTEL THALASSA ****

Hôtel à 250m de la plage de Gatseau avec des chambres tout confort. Centre de thalassothérapie attendant : piscine d'eau de mer, spa, hammam, saunas, centre de fitness. Restaurant «L'ÏOË» avec vue mer et forêt. Animations (aquagym, vélo...).

RÉOUVERTURE EN 2026
APRÈS RENOVATION



SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Gîtes ØCN ***

Situés à proximité des plages et des pistes cyclables, les Gîtes ØCN vous accueillent dans des maisons tout confort, idéales pour un séjour en petit groupe (30 personnes max). Profitez d'un cadre paisible et de jardins privatifs pour vous détendre au cœur de l'île d'Oléron.



SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

CAMPING LA BOULINIÈRE *****

Camping 5 étoiles niché dans un écrin de verdure, La Boulinière propose des hébergements haut de gamme, une grande piscine couverte, un espace bien-être et de nombreuses animations. Un cadre parfait pour des vacances en famille entre détente, loisirs et nature.



SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

HOTEL L'ÉCHAPÉE *

Entre forêt et océan, l'Hôtel L'Échappée vous offre un séjour chaleureux dans des chambres modernes et confortables. Profitez de sa piscine, de son espace détente et de sa proximité avec les plages pour une escapade réussie sur l'île d'Oléron.

NOS RETOURS CLIENTS



19 pers – 2 jours/1 nuit – août 2024



Notre séjour s'est super bien déroulé, je vous en remercie. Le service groupe de l'Office de Tourisme Marennes Oléron a parfaitement organisé chaque étape : un accueil chaleureux, un programme adapté et une grande réactivité.

Merci à toute l'équipe !

LES JOYEUX MIRAUDS (28300 MAINVILLIERS)



8 pers – 2 jours / 1 nuit – septembre 2024



Notre séjour était parfait, tant par l'accueil au village vacances que par la feuille de route préparée par M. Rouxel. Parfait !

LES MYOSOTIS (45250 BRIARE)



54 pers – 1 journée – juin 2025



Les seniors de notre association ont passé une agréable journée dans l'ensemble. **Ils ont apprécié les activités et le déroulement de la sortie.** Merci au service groupe de l'Office de Tourisme Marennes-Oléron pour l'organisation soignée et le bon déroulé de la journée !

L'AMICALE DE L'OUSTALET (13410 LAMBESC)



109 personnes – 1 journée – juin 2025



Nous avons passé une journée très agréable, tout était parfaitement organisé. Le déjeuner en terrasse avec vue sur le port a été un moment exceptionnel, avec la mer en toile de fond. Le repas était délicieux, tout le monde s'est régalé.

Une sortie réussie du début à la fin !

MAIRIE DE HAIMPS (17160 HAIMPS)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR LES FORFAITS ET PRESTATIONS TOURISTIQUES

ARTICLE 1 – PRÉAMBULE

Article 1.1. Désignation du vendeur
Office de tourisme de l'île d'Oléron, Association loi 1901, inscrit au Répertoire des Entreprises et des Etablissements (SIRENE) sous le numéro SIRET : 477 556 260 000 24 - NAF : 7990Z - TVA : FR 35 477 556 260 ayant son siège social au 22, rue Dubois Meynardie 17320 Marennes-Hiers-Brouage Téléphone : 05 79 86 01 70 Courriel : groupes@marennes-oleron.com Représenté par le président M. Christophe SUEUR Immatriculation au registre des opérateurs de voyage et de séjours : IM017150004 Garant financier : Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme - 15 Avenue Carnot 75017 Paris Assureur responsabilité civile professionnelle : RCP HISCOX - 19 rue Louis Le Grand 75002 PARIS Ci-après dénommé « l'Office de tourisme »

Article 1.2. Objet

Le présent document a pour vocation d'informer les clients de l'Office de tourisme de IOMN, préalablement à la signature de leur contrat de réservation, du contenu des prestations relatives au séjour, du prix, des modalités de paiement, des conditions d'annulation et de modification du contrat. Ces conditions générales de vente accompagnent le devis avec le descriptif des prestations proposées.

Article 1.3. Définitions

Client : personne physique ayant la qualité de consommateur ou de non-professionnel au sens du code de la consommation, ou de voyageur au sens du code du tourisme, qui contracte avec l'Office de tourisme dans le cadre des présentes conditions générales de vente.
Groupe : ensemble d'au moins 20 particuliers avec un seul acheteur
Prestation : service de voyage ou forfait touristique au sens de l'article L. 211-1 du code du tourisme.

Contrat en ligne : contrat conclu dans le cadre d'achat de prestation(s) sur le site Internet de l'Office de tourisme.

Contrat à distance : tout contrat conclu entre un professionnel et un consommateur, dans le cadre d'un système organisé de vente ou de prestation de services à distance, sans la présence physique simultanée du professionnel et du consommateur, par le recours exclusif à une ou plusieurs techniques de communication à distance jusqu'à la conclusion du contrat, à l'exclusion du site Internet de l'Office de tourisme.

Support durable : tout instrument permettant au consommateur ou au professionnel de stocker des informations qui lui sont adressées personnellement afin de pouvoir s'y reporter ultérieurement pendant un laps de temps adapté aux fins auxquelles les informations sont destinées et qui permet la reproduction à l'identique des informations stockées (article L. 121-16 du code de la consommation).

ARTICLE 2 – CONTENU ET CHAMP D'APPLICATION

Conformément à l'article L.211-1 II du code du tourisme, l'Office de tourisme de IOMN, immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours délivré par Atout France et disposant d'une garantie financière et d'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle, est autorisé à assurer la réservation et la vente de tous les types de prestations de loisir et d'accueil d'intérêt général dans sa zone d'intervention et au-delà de sa zone d'intervention dans le but de faire rayonner le territoire du Pays Marennes-Oléron.

L'Office de tourisme de IOMN est un organisme local de tourisme qui facilite les démarches du public en lui offrant un large choix de prestations et en assurant une réservation rapide et sûre. Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la commercialisation par l'Office de tourisme de IOMN de prestations touristiques fournies directement par l'Office de tourisme ou par des prestataires partenaires, à destination de personnes ayant la qualité de consommateurs ou non-professionnels au sens du code de la consommation ou de voyageur au sens du code du tourisme et ayant la capacité juridique de contracter (ci-après dénommé « le(s) Client(s) »).

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit aux prestations de services suivantes : vente des prestations touristiques comme transport, restauration, hébergement, visites guidées et animations, excursions et séjours, séminaires avec location des salles et réservation des activités de loisir. Sauf mention contraire, ces prestations sont fournies en langue française. Elles s'appliquent pour les ventes sur Internet ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation. Toute commande ou achat immédiat implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par le vendeur. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées avant son achat immédiat ou la passation de sa commande. Il est de la seule responsabilité du Client de s'assurer que tous les participants en ont pris connaissance et acceptent les présentes conditions générales de vente. Le responsable du groupe s'engage également à assumer la responsabilité financière pour l'ensemble du groupe. Les conditions générales de vente ne s'appliquent pas à la fourniture des prestations directement réservées par le Client auprès des différents prestataires référencés sur le site Internet de l'Office de tourisme.

ARTICLE 3 – INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et/ou à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales et particulières de vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du code de la consommation ainsi qu'à l'article R. 211-4 du code du tourisme. Le Client reconnaît de plus avoir eu communication du formulaire pris en application de l'arrêté du 1er mars 2018 « fixant le modèle de formulaire d'information pour la vente de voyages et de séjours » annexé aux présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 4 – PRIX

Article 4.1. Prix définitif et taxes additionnelles

Le prix définitif est annoncé en euros, toutes taxes comprises (TTC). Toutefois, dans certains cas, des frais supplémentaires peuvent être payés directement sur place auprès du prestataire, notamment les taxes locales telles que la taxe de séjour dans le cas d'une location saisonnière. Le prix définitif inclut les frais des dossiers de l'Office de tourisme, qui comprennent concept, montage, conseil, recherche, suivi et négociation pour le compte du Client. Le prix ne comprend pas d'assurance.

Article 4.2. Application des tarifs « groupes »

Les tarifs groupes sont applicables à partir de 20 participants (sauf mention contraire) avec un service identique pour chaque participant pour toutes les prestations proposées et avec une facturation unique. Ils sont indiqués en euros et calculés en tenant compte du nombre minimum de participants, de la date et de l'ensemble des prestations décrites dans l'offre.

Article 4.3. Modalités de paiement

Le Client garantit à l'Office de tourisme qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du contrat. L'Office de tourisme se réserve le droit de suspendre toute gestion de réservation et toute exécution des prestations en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement de toute somme due au titre du contrat. L'Office de tourisme se réserve notamment le droit de refuser d'honorer une réservation émanant d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une réservation précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par l'Office de tourisme.

Le prix est payable selon l'échéancier figurant au contrat. Pour les réservations tardives (moins de trente jours avant le début de la prestation), la totalité du prix sera exigible à la réservation. Dans le contrat de réservation, l'Office de tourisme informe le responsable du groupe sur les échéanciers de paiement.

A la signature, le Client s'engage à verser l'acompte et le solde de la prestation aux dates fixées par le contrat. Dans tous les cas, le Client s'engage à régler le solde de la prestation au plus tard 14 jours après la réception de la facture de l'Office de tourisme. La facture tiendra compte des versements et éventuelles modifications, confirmés par écrit et survenues après la signature du contrat de réservation. A défaut de paiement à l'échéancier contractuel, des pénalités de retard mentionnées sur la facture seront exigées du Client. Aucun règlement sur place le jour de la prestation ne peut être accepté. Les modes de paiement acceptés sont : les chèques libellés à l'ordre de l'Office de tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes et les virements bancaires effectués sur le compte de l'Office de tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes.

Article 4.4. Révision du prix

L'Office de tourisme s'engage à appliquer les tarifs en vigueur indiqués au moment de la réservation sous réserve de disponibilité à cette date, mais se réserve le droit de modifier ses prix sous conditions fixées au présent article. Conformément à l'article L.211-12 du code du tourisme, le prix pourra ainsi être modifié à la hausse ou à la baisse après validation de la réservation pour prendre en compte l'évolution : 1° Du prix du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie ; 2° Du niveau des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat, imposées par un tiers qui ne participe pas directement à l'exécution du contrat, y compris les taxes touristiques, les taxes d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement dans les ports et aéroports ; ou 3° Des taux de change en rapport avec le contrat. L'application éventuelle d'une majoration de prix en application de l'alinéa précédent sera notifiée de manière claire et compréhensible au Client et assortie d'une justification et d'un calcul, sur support durable, au plus tard vingt jours avant le début des prestations. Réciproquement, le Client a le droit à une réduction de prix correspondant à toute baisse des coûts mentionnés aux 1°, 2° et 3°, qui intervient après la conclusion du contrat et avant le début du voyage ou du séjour. Si la majoration dépasse 8 % du prix total du forfait ou du service de voyage, le voyageur peut accepter la modification proposée, ou demander la résiliation du contrat sans payer de frais de résiliation et obtenir le remboursement de tous les paiements déjà effectués.

ARTICLE 5 – RÉSERVATION DE LA PRESTATION HORS LIGNE

Article 5.1. Processus de réservation

Le processus de réservation est le suivant : Le Client prend contact de réservation avec l'Office de tourisme

par courrier, email ou téléphone et l'informe de son choix d'achat de la ou les prestation(s) souhaité(s). L'Office de tourisme rédige le contrat de réservation et l'envoie, accompagné des présentes conditions générales de vente et du formulaire mentionné dans l'article 3 des présentes conditions générales de vente, par courrier ou email. Le Client renvoie par courrier à l'Office de tourisme le contrat de réservation et les conditions générales de vente paraphés et signés, ainsi que le règlement correspondant à un acompte demandé. La réservation devient ferme et définitive lorsqu'un exemplaire du contrat de réservation paraphé et signé par les deux parties, daté et complété par le responsable du groupe et accompagné de l'acompte a été retourné à l'Office de tourisme avant la date limite figurant sur le contrat. En toute hypothèse et à défaut de retour des conditions générales de vente paraphées et signées, la confirmation par le Client de la commande par l'envoi du contrat vaut connaissance et acceptation des présentes conditions générales de vente et forme le contrat définitif. Si, après la réservation, l'encaissement d'acompte n'a pas été réalisé à l'issue du délai défini, l'Office de tourisme considérera qu'il s'agit d'une annulation du fait du Client et résiliera le contrat aux conditions d'annulation décrites dans l'article 8. Un courrier électronique accusant réception et récapitulant la commande et son paiement est envoyé par l'Office de tourisme dans les meilleurs délais. Pour les groupes, une semaine avant l'arrivée du groupe, l'Office de tourisme adressera au responsable du groupe le programme détaillé avec les coordonnées des prestataires et/ou du guide qui accompagne le groupe. Dans le programme, il est clairement mentionné le jour, l'heure, la durée et le lieu de rendez-vous de chaque prestation. Les horaires indiqués sont à respecter afin de garantir le bon déroulement de la prestation. En cas d'arrivée tardive, le Client devra impérativement prévenir le prestataire concerné, dont les coordonnées figurent sur le programme transmis préalablement. Dans le cas d'une impossibilité de retarder la prestation, elle sera écourtée du temps de retard ; les prestations interrompues ou non consommées au titre d'un retard ne pourront donner lieu à aucun remboursement. Pour toute visite guidée effectuée en plein air, il est demandé aux participants de prévoir une tenue adaptée : chaussures de marche, habits confortables, vestes imperméables en cas de pluie.

Article 5.2. Communication du nombre et de la liste des participants

Le Client s'engage à communiquer par écrit à l'Office de tourisme le nombre définitif des participants au plus tard : · 11 jours avant l'arrivée du groupe dans le cas d'une excursion (un séjour qui dure moins de 24h) ; · 30 jours dans le cas d'un séjour avec hébergement. Le nombre définitif de participants devra être conforme au nombre minimum prévu au contrat, il sera pris en compte pour la facturation, indépendamment des désistements de dernière minute. Le choix de menu du groupe doit parvenir à l'Office de Tourisme 14

jours avant la prestation au plus tard. Dans le cadre d'un séjour, le responsable du groupe s'engage également à fournir à l'Office de tourisme la liste nominative des participants avec les précisions sur la répartition par type de chambre au plus tard 30 jours avant l'arrivée du groupe.

ARTICLE 6 – ABSENCE DE DROIT DE RETRACTION

L'article L. 221-28 du code de la consommation dispose que le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voiture, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée.

L'article L. 221-2 du code de la consommation exclut également cette faculté pour les transports de personnes et les forfaits touristiques. L'Office de tourisme se prévaut de cette absence de droit de rétractation et indique que pour toutes les prestations entrant dans le champ d'application de l'article L. 221-28 ou L. 221-2 du code de la consommation. Le Client consommateur ou non professionnel ne disposera d'aucun droit de rétractation.

ARTICLE 7 – MODIFICATION DU CONTRAT PAR L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de tourisme a la possibilité de modifier unilatéralement les clauses du Contrat après sa conclusion et avant le début de la prestation touristique, et ce sans que le Client ne puisse s'y opposer, sous réserve que la modification soit mineure et que le Client en soit informé le plus rapidement possible de manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable.

Si l'Office de tourisme est contraint de modifier unilatéralement une des caractéristiques principales du contrat au sens de l'article R. 211-4 du code du tourisme, qu'il ne peut satisfaire aux exigences particulières convenues avec le Client, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le Client dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable : des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ; du délai raisonnable dans lequel le Client doit communiquer à l'Office de tourisme la décision qu'il prend ; des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ; d'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.

Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le contrat est résilié et que le Client n'accepte pas d'autre prestation, l'Office de tourisme remboursera tous les paiements effectués par celui-ci en son nom dans les meilleurs délais, et au plus tard quatorze jours après la résiliation du contrat.

ARTICLE 8 - RÉSILIATION DU CONTRAT

Article 8.1. Résiliation du contrat par le Client

Le Client a la possibilité de résilier le contrat à tout moment, avant le début de la prestation. Pour que cette résiliation soit valable, il doit en informer par email ou par courrier, dans un délai de 48 heures au plus tard avant le début de la prestation. La date de réception du courriel ou de la lettre permettra de déterminer le montant des frais. L'Office de tourisme pourra alors demander au Client de payer des frais de résiliation, selon l'échéancier suivant :

Dans le cas d'une visite guidée :

- Si l'annulation intervient entre 21 et 8 jours avant la prestation : une somme correspondant à 50 % du prix total des prestations sera exigée

- Si l'annulation intervient moins de 8 jours avant le début de la prestation : une somme correspondant à 100 % du prix total des prestations sera exigée

Dans le cas d'une excursion (une prestation à la journée ou ½ journée) :

- Si l'annulation intervient plus de 30 jours avant le début de la prestation : l'acompte versé sera restitué après déduction des frais d'annulation à hauteur de 75€

- Si l'annulation intervient de 30 à 11 jours avant le début du séjour : une somme correspondant au montant de l'acompte sera exigée

- Si l'annulation intervient moins de 11 jours avant le début de la prestation : une somme équivalente à 100% du prix total des prestations sera exigée

Dans le cas d'un séjour :

- Si l'annulation intervient plus de 60 jours avant le début du séjour : l'acompte versé sera restitué après déduction des frais d'annulation à hauteur de 150€

- Si l'annulation intervient de 60 à 30 jours avant le début du séjour : une somme correspondant au montant de l'acompte sera exigée

- Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant le début de la prestation : une somme équivalente à 100 % du prix total des prestations sera exigée.

En toute hypothèse, en cas de non-présentation ou d'interruption du séjour, aucun remboursement ne sera possible. Ces frais de résiliation ne seront pas dus si le contrat est résilié à la suite de circonstances exceptionnelles et inévitables, survenant au lieu de destination ou à proximité immédiate de celui-ci et ayant des conséquences importantes sur l'exécution du contrat. Dans ce cas, l'Office de tourisme procédera au remboursement intégral des paiements effectués, sans toutefois entraîner de dédommagement supplémentaire.

L'Office de tourisme ne fournit pas une assurance d'annulation. Une telle assurance peut être souscrite auprès d'un organisme de votre choix au moment de la signature du contrat de réservation et avant le versement de l'acompte.

Article 8.2. Résiliation du contrat par l'Office de tourisme

L'Office de tourisme a la possibilité de résilier le contrat à tout moment, avant le début de la prestation. Dans ce cas, l'Office de tourisme procédera à un remboursement intégral des sommes versées par le Client, moins les frais de résolution appropriés.

Ce remboursement intervient au plus tard dans les quatorze jours suivant la résiliation du contrat. Le Client aura droit à une indemnisation supplémentaire, qui correspond à celle qu'aurait dû supporter l'Office de tourisme si la résiliation du contrat était intervenue du fait du Client, dans le cadre de l'article 8.1 des présentes conditions générales de vente. Toutefois, l'Office de tourisme ne sera redevable d'aucune indemnisation supplémentaire, si la résiliation du contrat intervient dans les deux cas suivants :

Le nombre de personnes inscrites pour le voyage ou le séjour est inférieur au nombre minimal indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'Office de tourisme notifie par email ou par courrier la résiliation du contrat au Client dans le délai fixé par le contrat, selon le calendrier suivant :

- vingt jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée dépasse six jours ;

- sept jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée est de deux à six jours ;

- quarante-huit heures avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages ne durant pas plus de deux jours ;

OU L'Office de tourisme est empêché d'exécuter le contrat en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables. Dans ce cas, l'Office de tourisme notifie par email ou par écrit la résiliation du contrat au voyageur dans les meilleurs délais avant le début du voyage ou du séjour.

ARTICLE 9 - CESSIION DU CONTRAT

Article 9.1. Possibilité pour le Client de céder son contrat

Le Client a la possibilité de céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Article 9.2. Préavis pour céder le contrat

Le Client ne peut céder son contrat qu'à la condition d'informer l'Office de tourisme de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant. Article 9.3. Solidarité du cédant et du cessionnaire Le Client cédant et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du prix et des frais supplémentaires éventuels que la cession pourrait engendrer.

ARTICLE 10 - RÈGLES RELATIVES À L'HÉBERGEMENT ET À LA RESTAURATION

Le jour du départ les chambres doivent être libérées dans la matinée, le Client ne peut se prévaloir d'un quelconque droit de maintien dans les lieux à l'issue du séjour. Dans le cas d'une prestation de restauration, le choix du menu proposé est identique à l'ensemble du groupe et devra être communiqué à l'Office de tourisme au plus tard 14 jours avant l'arrivée du groupe. Il est également demandé au responsable du groupe de préciser le nombre de personnes à mobilité réduite ainsi que des personnes allergiques aux menus proposés.

ARTICLE 11 - ANIMAUX

Les animaux ne sont en règle générale pas acceptés sauf accord préalable des prestataires. La demande doit être explicitement précisée lors de l'inscription du groupe, elle sera par la suite précisée dans le contrat avec un éventuel supplément tarifaire.

ARTICLE 12 – GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article 12.1. Principe

L'Office de tourisme est l'unique garant de la conformité des prestations au contrat. Le Client non professionnel ou consommateur a à ce titre la possibilité de formuler une demande au titre de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-11 et suivants du code de la consommation et des articles 1641 et suivants du code civil. Cette garantie couvre les défauts de conformité ou vices cachés provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des services commandés dans les conditions et selon les modalités définies en annexe aux présentes conditions générales de vente.

Article 12.2. Mise en œuvre de la garantie légale de conformité

Le Client consommateur ou non professionnel doit communiquer à l'Office de tourisme les vices et/ou défauts de conformité dans les meilleurs délais à compter de la fourniture des services, conformément à l'article L. 211-11 du code du tourisme. Cette communication doit se faire sans retard excessif de la part du Client. Les défauts et/ou vices constatés donneront lieu à rectification, substitution, réduction de prix ou remboursement dans les meilleurs délais, compte tenu de l'importance de la non-conformité et de la valeur des services de voyage concernés. En cas de proposition de l'Office de tourisme d'une prestation de remplacement ou d'une réduction de prix, le voyageur ne peut refuser les autres prestations proposées que si elles ne sont pas comparables à ce qui avait été prévu dans le contrat ou si la réduction de prix octroyée n'est pas appropriée. La garantie de l'Office de tourisme est limitée au remboursement des services effectivement payés par le Client consommateur ou non professionnel et l'Office de tourisme ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure. Les limitations de coûts ne s'appliquent pas aux personnes à mobilité réduite, aux personnes les accompagnant, aux femmes enceintes, ainsi qu'aux mineurs non accompagnés et enfin, aux personnes nécessitant une assistance médicale spécifique.

Article 12.3. Coordonnées pour contacter le Vendeur

Conformément à l'article R 211-6, 4° du code du tourisme, le Client peut contacter rapidement l'Office de tourisme aux coordonnées figurant à l'article 1.1. « Désignation du vendeur » des présentes conditions générales de vente, afin de communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le Client est en difficulté

ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour.

ARTICLE 13 – PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Article 13.1. Données collectées

Dans le cadre de son activité de vente de séjours et prestations touristiques, l'Office de tourisme met en œuvre et exploite des traitements de données à caractère personnel relatifs aux Clients et aux Bénéficiaires. A ce titre, l'Office de tourisme collecte vos données à caractère personnel lors des échanges téléphoniques et électroniques, lors de la prise en charge des demandes des Clients et au moment de la confirmation des réservations. De plus, dans le cadre du paiement des prestations sur Internet, l'Office de tourisme enregistre des données financières relatives au compte bancaire ou à la carte de crédit de l'utilisateur.

Article 13.2. But poursuivi

La collecte de ces données personnelles est indispensable à l'exécution contractuelle et en cas de refus de les communiquer, le Client s'expose à des difficultés d'exécution de la prestation qui ne pourront donner lieu à engagement de la responsabilité de l'Office de tourisme. Ces données à caractère personnel sont collectées dans le but exclusif d'assurer la gestion de la Clientèle du Vendeur dans le cadre de la conclusion du contrat et de son exécution, sur la base de votre consentement. Elles ne sont utilisées que pour les finalités auxquelles le Client a consenti.

Article 13.3. Personnes autorisées à accéder aux données

Les personnes autorisées à accéder aux données collectées sont l'ensemble des agents de l'office de tourisme ainsi que les prestataires auprès duquel un service a été acheté uniquement pour les besoins de la réservation.

Article 13.4 Conservation des données

Ces données à caractère personnel collectées sont conservées pendant la durée de conservation légale relative à la finalité du traitement et au plus pendant 5 ans. Les données à caractère personnel relatives à la carte bancaire du Client sont conservées exclusivement dans le délai nécessaire pour la réalisation de la transaction. L'Office de tourisme met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'Internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et l'Office de tourisme ne peut pas garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur Internet. L'Office de tourisme a formalisé les droits et les obligations des Clients et Bénéficiaires au regard du traitement de leurs données à caractère personnel au sein d'un document appelé Politique de confidentialité ou RCPD, accessible sur demande auprès du l'Office de tourisme de IOMN.

Article 13.5. Droits du titulaire des données collectées

En application de la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, chaque utilisateur dispose d'un droit d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification, pour des motifs légitimes, à la collecte et au traitement de ses données à caractère personnel. Il est possible de demander à ce que ces données soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées. Ces droits peuvent être exercés en écrivant un courrier signé à la Responsable du Service Qualité et Conseil de l'Office de tourisme au 22, rue Dubois Meynardie 17320 Marenes-Hiers-Brouage ou au service groupe par email à l'adresse : groupes@marenesoleron.com, en joignant à votre demande une copie de votre pièce d'identité. À tout moment, le Client peut introduire une réclamation auprès de la CNIL selon les modalités indiquées sur son site Internet (<https://www.cnil.fr/>).

Article 13.6. Modification de la clause

L'Office de tourisme se réserve le droit d'apporter toute modification à la présente clause relative à la protection des données à caractère personnel à tout moment. Si une modification est apportée à la présente clause de protection des données à caractère personnel, l'Office de tourisme s'engage à publier la nouvelle version sur son site, et informera également les utilisateurs de la modification par messagerie électronique, dans un délai minimum de 15 jours avant la date d'effet.

ARTICLE 14 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les documents techniques, produits, dessins, photographies remis aux acheteurs demeurent la propriété exclusive de l'Office de tourisme, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être rendus à sa demande. Les acheteurs Clients s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle du fournisseur et s'engagent à ne les divulguer à aucun tiers.

ARTICLE 15 – LANGUE DU CONTRAT

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 16 – ASSURANCES

Le Client et les participants s'engagent à détenir et être à jour de son assurance de responsabilité civile pour couvrir les dommages qu'ils pourraient causer. Aucune assurance n'est comprise dans le prix des prestations.

ARTICLE 17 – ENFANTS MINEURS

Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat de prestations

touristiques comprenant un hébergement, la personne responsable du mineur doit communiquer pour la conclusion du contrat des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur.

ARTICLE 18 – RESPONSABILITÉ DE L'OFFICE DE TOURISME

Article 18.1 – Responsabilité de plein droit

L'Office de tourisme est responsable de plein droit des prestations touristiques contractées dans le cadre des présentes conditions générales de vente. L'Office de tourisme peut toutefois s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est imputable soit au Client, soit à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat, soit à des circonstances exceptionnelles et inévitables.

Article 18.2. Limitation de la responsabilité de l'Office de tourisme

Conformément à l'article L 211-17, IV du code du tourisme, le montant des éventuels dommages-intérêts que l'Office de tourisme serait condamné à verser au Client pour quelque cause que ce soit, sera limité à trois fois le prix total hors taxes des prestations, à l'exception des préjudices corporels et des dommages causés intentionnellement ou par négligence. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L 211-16.

ARTICLE 19 – CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES ET INÉVITABLES ET FORCE MAJEURE

Par circonstances exceptionnelles et inévitables, on entend toute situation échappant au contrôle des parties qui entraînent des conséquences importantes sur l'exécution du contrat ou sur le transport des passagers vers le lieu de destination, étant précisé que l'appréciation de la survenance de ces circonstances reposera uniquement sur des éléments objectifs. La Partie qui invoque ces circonstances doit immédiatement en avvertir l'autre partie. Les parties se rapprocheront pour vérifier que les conditions sont réunies pour qualifier les circonstances d'exceptionnelles et inévitables.

En outre constitue une cause d'exonération des obligations prévues au contrat et entraînant leur suspension tout cas de force majeure au sens de la survenance d'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêchant l'exécution de son obligation par le débiteur.

ARTICLE 20 – AIDE AU VOYAGEUR

L'Office de tourisme est responsable de la bonne exécution des prestations prévues au contrat. Dans ce cadre, si le Client est confronté à des difficultés, l'Office de tourisme

apportera dans les meilleurs délais une aide appropriée, eu égard aux circonstances de l'espèce.

ARTICLE 21 – ACCESSIBILITÉ

Malgré tous nos efforts, certaines prestations ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

ARTICLE 22 – RÈGLEMENT DES LITIGES

Article 21.1. Loi applicable

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français, à l'exclusion des dispositions de la convention de Vienne. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. En cas de litige ou de réclamation, le Client s'adressera en priorité à l'Office de tourisme pour obtenir une solution amiable.

Article 21.2. Médiation

Le Client peut recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation. Le Client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du voyage sur le site www.mtv.travel ou à l'adresse suivante : MTV Médiation Tourisme Voyage BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17. En cas de séjour acheté en ligne par le Client, ce dernier peut, conformément au règlement (UE) n°524/2013 du parlement européen et du conseil du 21 mai 2013, introduire une réclamation et sélectionner un organisme de règlement des litiges sur le site internet suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>

Article 21.3. Vente en ligne

Dans le cas où le service aurait été acheté en ligne par le Client, ce dernier est informé qu'il a la faculté, conformément à l'article 14.1 du règlement (UE) n°524/2013 du parlement européen et du conseil du 21 mai 2013, d'introduire une réclamation et de sélectionner un organisme de règlement des litiges sur le site internet suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>

Article 21.4. Juridiction compétente

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le vendeur et le Client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Article 21.5. Non renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.





**L'OFFICE DE TOURISME DE
L'ÎLE D'OLÉRON ET DU BASSIN DE MARENNES (CAT. II)**

Tanguy Rouxel, Chargé du Tourisme Groupes & Affaires
Mail : groupes@mareennes-oleron.com
Tél : **05 46 47 67 00 - 07 89 58 64 34**

ile-oleron-marennes.com

